

# Réussir sa campagne de prévention



**Vous souhaitez limiter le risque bruit dans votre entreprise.** Mais comment procéder ?  
Quelles protections choisir ? Comment impliquer vos collaborateurs ?  
Comment faciliter la mise en place des protections auditives personnalisées ?

## 1 Réalisez un Audit Bruit

Préparez votre dossier « bruit » en réalisant un audit.  
Ainsi vous ferez le point sur les actions déjà mises en place et pourrez très facilement proposer des axes d'amélioration.

### ☐ Questionnaire de connaissance sur le bruit

Vos collaborateurs ont-ils réellement conscience des risques liés au bruit ? Testez leur connaissance avec ce questionnaire et son jeu de réponses.

### ☐ Diagnostic « Risque Bruit »

Identifiez le risque bruit dans votre entreprise grâce à ce document : quels postes sont exposés, quelles protections sont actuellement en place... Faites le point sur la situation actuelle pour définir les améliorations à apporter.

### ☐ Mesure du bruit dans les ateliers

Reportez les résultats des mesures d'intensité relevées dans vos différents ateliers.

### ☐ Exposition sonore des travailleurs polyvalents

Estimez l'exposition sonore de chaque salarié, notamment ceux qui sont amenés à changer plusieurs fois de poste.

### ☐ Tableau des équivalences

Ce tableau donne une équivalence du niveau sonore par rapport au temps d'exposition.



## 2 Mettez en place une campagne d'affichage

L'affichage permet de sensibiliser facilement tous vos collaborateurs. Ces supports sont à positionner dans les endroits stratégiques (ateliers, vestiaires, infirmerie...).

### ☐ « Qu'est-ce que le bruit ? »

Sensibilisez vos collaborateurs aux effets du bruit grâce à un jeu de 4 affiches présentant le fonctionnement de l'oreille, le traitement du son et les effets du bruit sur l'organisme.

### ☐ « Eh Oh ! Tu m'entends ? »

Incitez vos collaborateurs à porter leurs protections auditives en positionnant ce jeu d'affiches du vestiaire à la zone bruyante.

### ☐ « Pour une audition 100% protégée »

Pour une audition 100% protégée, il faut porter ses protections auditives 100% du temps passé au bruit. Rappelez cette consigne à vos collaborateurs.

### ☐ « Bruit > 85dB = danger pour l'audition »

Signalez les zones où le port des protections auditives est obligatoire.



## 3 points essentiels pour réussir sa campagne de prévention

✓ Inscrivez votre campagne dans le temps

✓ Multipliez les canaux de communication pour un meilleur impact

✓ Répétez vos messages régulièrement

Les supports d'audit et ces affiches sont **téléchargeables gratuitement** sur [www.cotral.com](http://www.cotral.com) rubrique « **Auditools** »

## 3

**Proposez des supports interactifs en libre accès** **Logiciel Audiotest**

Ce logiciel est facile à installer et à utiliser. Il vous permet de tester l'audition de vos salariés sur différentes bandes de fréquence. Les résultats n'ont aucune valeur médicale mais ils pourront faire prendre conscience que l'audition est fragile.

 **NAPO**

L'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail met à disposition des films de sensibilisation dont le personnage central, NAPO, est confronté à tous les risques liés au travail dont le bruit.



## 4

**Allez plus loin dans la formation et la sensibilisation**

Vous recherchez des outils de sensibilisation ludiques et percutants ? Vous devez mettre en place des formations sur les risques du bruit ? Le Laboratoire COTRAL vous accompagne dans votre démarche et vous propose des packs de formation et de sensibilisation.

**Des packs de sensibilisation** **Pack Edition « Sensibilisation »**

(6 affiches, 25 bandes-dessinées, 25 livrets « Bruit au travail », 25 cartes de prévention et 1 Audiopocket)

Ce pack est conçu pour la sensibilisation de 25 salariés. Vous pouvez mettre à disposition les supports dans les infirmeries, vestiaires pour lecture ou distribuer chaque support.

 **Pack Edition « Animateur »**

(3 affiches et 1 Audiopocket)

Ce pack facilite la sensibilisation collective en positionnant les affiches dans les lieux à fort passage, dans les ateliers bruyants... et permet de détecter les pertes auditives avec le COTRAL Audiopocket.

 **Pack Edition**

« Sensibilisation individuelle »

(1 bande-dessinée, 1 livret « Bruit au travail » et 1 carte de prévention)

Véritables relais de la formation et de la sensibilisation pendant la prise d'empreintes, les supports transmis réitèrent les messages essentiels pour bien se protéger des risques des expositions sonores.

138.92 € H.T.  
173.92 CHF H.T.

38.92 € H.T.  
48.92 CHF H.T.

4.92 € H.T.  
6.92 CHF H.T.

**Des modules de formation** **Modules de formation pilotés par un technicien de prévention**

(disponibles en 1 ou 2 heures / 20 personnes)

Basées sur des exemples concrets, les formations présentent :

- . Une analyse de la situation professionnelle des participants
- . Le mécanisme de l'audition
- . Les méfaits du bruit
- . La législation sur le bruit
- . Les protections individuelles disponibles sur le marché

 **Pack « Formation » pour gérer vos formations en interne et en toute autonomie**

(1 CD-Rom, 6 affiches, 25 bandes dessinées, 25 livrets « Bruit au travail », 25 cartes de prévention et 1 Audiopocket)

Grâce au CD-Rom, vous réalisez la formation que vous pouvez ensuite relayer avec une campagne de sensibilisation collective grâce aux affiches et individuelle avec la remise, à chaque participant, de supports d'information tels que : bande dessinée, livrets...

289.92 € H.T.  
463.92 CHF H.T.  
(1 heure)

376.92 € H.T.  
471.92 CHF H.T.

**Votre campagne sur 3 mois**✓ **1<sup>er</sup> mois**

- . Suscitez l'intérêt collectivement
- . Sensibilisez individuellement

✓ **2<sup>ème</sup> mois**

- . Poursuivez la sensibilisation collective
- . Planifiez votre formation
- . Complétez la formation avec la remise de supports ludiques

✓ **3<sup>ème</sup> mois**

- . Inscrivez votre action dans le temps en rappelant les essentiels

Pour en savoir plus,  
contactez-nous au  
**+33 (0)2 31 69 36 36**  
**+41 (0)44 214 67 24**  
ou parlez-en à votre  
**Technicien de Prévention**

